

LES FEMMES ET LES HOMMES APRÈS BEIJING: *une nouvelle croisée des chemins?*

**«Les femmes
soutiennent la moitié
du ciel à bout de bras».**

Proverbe chinois

En septembre 1995, avait lieu à Beijing la 4ème Conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations Unies traitant de la lutte pour l'égalité, le développement et la paix. La plupart des 185 États membres des Nations Unies et les 2 500 Organisations non gouvernementales ont convergé vers la capitale chinoise pour participer à la Conférence mondiale de l'ONU ainsi qu'au Forum des ONG sur la Femme afin de débattre une question qui engage l'avenir de l'humanité dans son ensemble.

Cette Conférence mondiale se sera distinguée par le lieu de sa tenue, la République populaire de Chine, et par son ampleur. Elle aura été une occasion pour des délégations de tous les coins de la planète d'approfondir la réflexion sur la condition de la femme, d'adopter des résolutions et des orientations que les gouvernements de tous les pays s'engageront à promouvoir et qui influenceront un jour notre vie, celle de nos enfants et des générations à venir. Derrière les manchettes associées à un événement de cette envergure se profilent implicitement des choix de société. Par cet article, je souhaite soumettre aux lecteurs quelques réflexions suite à ma participation à cette rencontre d'importance en qualité d'homme, de père, de professionnel qui oeuvre sur la scène internationale depuis près de 20 ans et enfin de délégué de la Fédération internationale pour l'éducation des parents (FIEP) pour le Canada et les Amériques. Le texte n'engage que la responsabilité de l'auteur.

La 4ème Conférence de l'ONU sur les femmes m'aura laissé perplexe à bien des égards. Avant d'aborder plus spécifiquement la thématique entourant la

Les femmes et les hommes après Beijing:

tenue de cette Conférence, il m'est apparu opportun de faire état de quelques observations générales sur cette expérience à Beijing.

Dans un premier temps, frappé par la faible participation des hommes à cette Conférence mondiale, je me suis demandé si les hommes avaient l'intention de laisser aux seules femmes le soin de concevoir et de définir notre société de demain. Les hommes à qui l'on attribue la pratique de la discrimination à l'encontre de la femme depuis des siècles devaient-ils être exclus des débats que leurs attitudes auraient elles-mêmes engendrée, ou ont-ils choisi eux-mêmes de s'exclure? Se considéraient-ils au-dessus de la mêlée pour daigner y participer? Appréhendaient-ils faire l'objet d'un procès? Les femmes préféraient-elles les exclure pour mieux faire avancer leur cause? Ces interrogations m'ont vivement préoccupé dans cet effort de réflexion pour dégager un sens à la Conférence.

Les femmes doivent associer les hommes au débat, non les exclure.

Dans un deuxième temps, j'ai éprouvé un sentiment de grande inquiétude devant l'ampleur du fossé qui existe entre les femmes nanties et celles vivant dans la pauvreté. Le contraste entre ces deux catégories de femmes mettait en relief la relative fragilité des idéaux d'égalité, de développement et de paix qui devaient animer les



délibérations. En effet, la notion d'égalité en est une qui suscite des espoirs, des ambitions et une mobilisation qui peut en même temps être à l'origine de conflits, de différends et même d'une certaine tension en raison des antagonismes suscités par les processus de revendications. La recherche d'une égalité de pouvoir social est apparue comme étant une préoccupation centrale des représentantes des pays nantis alors que plusieurs des représentantes des pays pauvres paraissaient animées d'un espoir pour surmonter les problèmes liés à la survie, bien souvent dans une optique de solidarité avec l'homme.

Dans un troisième temps, j'estime que la situation de la femme est une question de société qui exige de la part de l'homme un plus grand questionnement et, dans certains cas, des remises en question de ses certitudes. En même temps, les femmes doivent associer les hommes à ce débat, non les exclure, afin de contribuer à l'évolution de l'homme, mais aussi à leur propre évolution en gardant cet objectif pour nos enfants et pour les générations futures.

En 1945, l'ONU adopte la Charte des droits de l'Homme reconnaissant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Dans un quatrième temps, force a été de constater l'importance des considérations relatives à la politique internationale qui sous-tendaient plusieurs des débats et les prises de position et ce, dans la mesure où un élément de subjectivité accompagnait nécessairement les valeurs et les choix de société véhiculés par les différents pays, notamment au niveau de la conférence plénière, compte tenu des héritages culturels, religieux ou idéologique des participants.

Enfin, y aura-t-il nécessité de tenir une autre Conférence sur les femmes étant donné le cheminement réalisé et les nouveaux défis qui confrontent les êtres

humains? En effet, la condition humaine qui caractérise notre «modernité» est empreinte d'iniquités, de déséquilibres et d'abus multiples qui ne devraient pas être occultés par des antagonismes basés sur le sexe. Cela ne devrait pas nous faire oublier l'apport déterminant de la femme à la société, mais nous interpeller comme citoyen pour construire ensemble un avenir à partir de nos complémentarités respectives. J'espère que les lignes qui suivent sauront apporter une contribution, même modeste, à la compréhension de ces enjeux.

LE LONG CHEMINEMENT

Pour apprécier les enjeux de cette Conférence, il est utile de faire une brève rétrospective du débat entourant les droits de la personne depuis la fondation de l'ONU. En 1945, les 51 pays fondateurs* adoptaient la Charte des droits de l'Homme pour reconnaître entre autres l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les pays, ayant fraîchement en mémoire les horreurs de la guerre qui avaient bafoué la condition humaine, cherchaient par cette Charte à établir les balises d'une société civilisée. L'ONU se voulait ainsi un moyen pour résoudre par les voies pacifiques les différends entre les États.

En 1975, l'ONU promulguait l'Année internationale de la Femme dans le but d'encourager l'égalité, le développement et la paix. En juin de la même année, avait lieu à Mexico la première

Conférence mondiale sur la femme. Les États membres y signèrent la Déclaration relative au statut égalitaire des femmes et à la reconnaissance de leurs contributions au processus de développement économique et social des pays ainsi qu'à la paix. Le programme d'action adopté à cette occasion devait assurer la mise en oeuvre de cette nouvelle orientation. Il définissait des lignes directrices et identifiait des priorités pour les gouvernements en vue d'améliorer le statut de la femme. Il établissait également des cibles minimales à atteindre notamment en ce qui concerne le développement des femmes en milieu rural.

**Les trois impératifs de la Conférence :
promotion de l'égalité,
respect de la diversité,
diffusion de la modernité.**

En juillet 1980, à mi-chemin dans la Décennie de la Femme (1975-1985), la 2ème Conférence mondiale de l'ONU sur la Femme se tenait à Copenhague au Danemark. L'adoption d'un nouveau programme d'action fixait, entre autres, des normes devant inspirer les politiques des différents États membres pour s'assurer que les objectifs de paix, de développement et d'égalité soient réalisés. Cette conférence fut également marquée par la signature de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination envers les femmes.

En juillet 1985, la 3ème Conférence mondiale de l'ONU sur la Femme avait lieu à Nairobi au Kenya. L'un des points à l'ordre du jour visait à évaluer les accomplissements de la décennie de la femme. Après avoir estimé les progrès, les participants adoptèrent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes. Ils s'entendirent également sur une stratégie visant la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, et la participation de ces dernières dans le développement et le maintien de la paix. Cette stratégie affirmait une volonté de la femme d'agir dans les milieux politique, économique, culturel et du développement social.

Enfin, en septembre 1995 ce fut la 4ème Conférence mondiale sur la Femme à Beijing en Chine. Pour le Secrétaire-général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, cette Conférence constituait une occasion unique, coïncidant avec le 50ème anniversaire des Nations Unies, de faire un pas décisif en faveur des femmes (1). Il invitait par ailleurs les représentants des États membres à prendre en considération trois impératifs dans leurs délibérations : la promotion de l'égalité, le respect de la diversité et la diffusion de la modernité.

Il ajoutait également que la promotion d'une égalité des chances ne peut se faire qu'à travers l'instruction et l'éducation. Celle d'une égalité des conditions ne peut réussir qu'à travers les soins de santé, le statut social et l'accès aux

* Plusieurs des pays qui sont aujourd'hui membres de l'ONU n'existaient pas comme entité reconnue au moment de sa fondation.

Les femmes et les hommes après Beijing:



responsabilités politiques. Enfin une égalité de dignité ne peut se réaliser qu'en éliminant, dans les nombreux domaines où elles existent encore, les insupportables discriminations entre les femmes et les hommes.

Le cheminement de la femme est étroitement lié à l'évolution de la conjoncture économique, sociale et politique.

Lors de cette Conférence, à laquelle j'ai participé, les pays se sont engagés à adopter une plate-forme d'action mondiale pour accélérer la réalisation de l'égalité des femmes afin qu'elles en retirent les mêmes avantages et les

mêmes résultats que les hommes à leur participation à la société. L'équité, son corollaire, est définie comme étant l'assurance que les deux sexes seront traités de façon identique.

Le programme d'action mis de l'avant comprend six composantes: l'énoncé de mission, le cadre global, l'identification de douze champs de préoccupations (pauvreté, éducation et santé, violence, effets des conflits sur les femmes, partage du pouvoir et de prise de décision, mécanismes pour promouvoir l'avancement des femmes, droits de la personne, mass médias, gestion par les femmes des ressources naturelles et de l'environnement, et enfant fille), les objectifs et actions stratégiques, les dimensions institutionnelles et les organisations financières. C'est sur la base d'un tel programme que les femmes pourront faire des pressions sur

leurs gouvernements respectifs afin de provoquer des changements dans leur pays.

L'ONU a joué un rôle de catalyseur pour la promotion de la femme dans le monde. Par ses efforts visant à faire prévaloir les principes de l'égalité des sexes et de la non-discrimination consacrés dans la Charte des Nations Unies, l'Organisation a contribué de manière significative à faire reconnaître les droits fondamentaux des femmes, à codifier ces droits dans des instruments juridiquement contraignants et à faciliter une meilleure compréhension du rôle fondamental que jouent les femmes dans le développement économique et social ainsi que dans la consolidation de la paix.

L'expérience démontre toutefois l'impossibilité de légiférer sur les mentalités ou d'adopter des décrets pour transformer d'un coup les esprits. Cette évolution ne peut se réaliser sans la composante éducative qui concerne non seulement les institutions mais également la famille et plus particulièrement les parents, car il s'agit fondamentalement de valeurs et de leur mode d'expression. Par ailleurs, sans les conditions propices à une dignité, la noblesse des valeurs quelles qu'elles soient s'arrête aux mots, qui nous confortent certes, mais qui n'améliorent en rien le sort d'une humanité désemparée. Ce qui ramène nécessairement à la notion de développement et, à cet égard, il est utile de rappeler que les pays dits industrialisés possèdent eux-mêmes leurs propres zones de sous-développement.

QUELQUES CONSTATS FONDAMENTAUX

Le cheminement de la femme comme partie prenante de la vie sociale est étroitement lié à l'évolution de la conjoncture économique, sociale et politique. Rappelons simplement le fait que les femmes canadiennes n'ont obtenu le droit de vote aux élections fédérales qu'en 1920; que l'annulation des restrictions visant l'emploi de femmes mariées dans la Fonction publique fédérale a été mise en œuvre en 1955; que la première femme nommée ministre l'a été en 1957; que le Code canadien du travail a été modifié en 1978 pour interdire le congédiement pour motif de grossesse; qu'en 1985, tous les Canadiens se sont vu garantir l'égalité devant la loi ainsi que la protection et le bénéfice de la loi. En 1995, le gouvernement fédéral intégrait aux lois et aux politiques qu'il adoptait un processus d'analyse comparative entre les sexes.

Pour le gouvernement du Canada, la réalisation de l'égalité réelle passe par des mesures qui s'adaptent à ces différences d'expériences et de contextes entre les femmes et les hommes pour corriger la nature systémique de l'inégalité. L'égalité passe à la fois par l'absence de discrimination et par des interventions positives (2). En ce sens, la nouvelle phase de l'action gouvernementale vise à établir un nouvel ordre social entre les hommes et les femmes. Même si la nécessité de ce redressement était indéniable, devons-nous ajuster la trajectoire de ces efforts? Les moyens mis en œuvre pour redresser la situation de la femme seront-ils à l'ori-



gine de nouvelles injustices? Comme le souligne Côté en commentant le plus faible indice de réussite des garçons par rapport aux filles aux ordres d'enseignement primaire et secondaire :

«Il y a risque que le sexe dominé hier encore se serve des arguments de l'ex-dominateur pour le rendre victime à son tour» (3).

Déjà au Québec, précise-t-il, les rapports hommes-femmes sont tendus et le malaise de vivre ensemble est tellement grand qu'on ne s'engage qu'à court terme. Cette province connaît les plus forts taux de non-mariage ou de rupture en Occident. Et que dire des effets concomitants, dépressions et suicides?

Au-delà du débat homme-femme qui polarise une société comme la nôtre, l'importance du rôle de la femme au sein de la société est incontestable. Les

données dans différents pays démontrent que la plupart des indicateurs sociaux liés notamment à la santé, à l'alphabétisation, aux chances de réussite d'un enfant et à la démographie prouvent sans l'ombre d'un doute que l'investissement consacré à l'éducation de la femme est l'un des éléments garants de la réussite d'un pays dans ses efforts pour se développer. En effet, la femme porte l'enfant, lui donne naissance et entretient avec le nouveau-né une relation privilégiée. Elle joue également un rôle déterminant dans la socialisation de l'enfant. Ces éléments ont une incidence déterminante sur la capacité de l'être humain à se prendre en main, à se développer et à exercer ses droits de citoyens. En ce sens, les enjeux entourant le thème de la Conférence mondiale de Beijing s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes. Pourtant, quelques-uns des constats suivants puisés dans *Le Monde* quelques jours précédant la Conférence invitent à réfléchir et à agir (5).

- En matière d'éducation, des progrès remarquables ont été accomplis pour réduire les inégalités. Aujourd'hui, à l'école primaire, 85 filles sont scolarisées pour 100 garçons, contre 65 en 1960. Malgré ces résultats encourageants, des inégalités très nettes se maintiennent entre les deux sexes. Selon l'UNESCO, parmi le quart de la population mondiale analphabète, 65 % sont des femmes dont la plupart vivent en zone rurale.
- Sur le plan du contenu des enseignements, l'ensemble des États inscrits à cette Conférence a admis que les programmes scolaires et le matériel péda-

Les femmes et les hommes après Beijing:

gogique demeurent largement empreints de préjugés sexistes. Non seulement les manuels ne traitent pas des problèmes qui se posent quotidiennement aux femmes et aux filles, mais de surcroît, les réalisations des femmes sont souvent passées sous silence.

La réduction des inégalités dans le monde du travail n'avance qu'à petits pas.

• Néanmoins, l'éducation fait l'objet d'un large consensus parmi la communauté internationale: sa diffusion contribue au développement. Par exemple, au Ghana, 52 % des femmes sans instruction croient que la maladie est causée par les esprits, contre 31 % de celles qui ont fréquenté l'école primaire. Au Brésil, les mères n'ayant jamais été à l'école ont en moyenne 6,5 enfants, contre 2,5 pour celles qui ont suivi une scolarité secondaire.

• La réduction des inégalités dans le monde du travail n'avance qu'à petits pas. Dans tous les pays du monde, à travail égal, les femmes continuent à être moins rémunérées que les hommes, dénonce le Bureau international du travail (BIT). Certes, entre 1970 et 1990, la présence de femmes sur le marché du travail structuré s'est confirmée. Bien qu'elles représentent aujourd'hui 41 % de la main-d'oeuvre dans les pays développés et 34 % dans l'ensemble du monde du travail, les femmes occupent encore des emplois subalternes et pré-

caires où les rémunérations perçues restent inférieures à celles des hommes.

• L'accès aux postes décisionnels leur est toujours difficile. La direction des entreprises et les postes les plus élevés de la Fonction publique leur sont encore fermés même si dans les pays occidentaux elles sont de plus en plus nombreuses à atteindre des niveaux très proches du pouvoir.

• Dans les pays développés, les femmes sont les premières victimes de la crise économique : le chômage les touche plus durement que les hommes. Le temps partiel n'est plus choisi mais imposé et les structures d'accueil pour les enfants en bas âge sont insuffisamment développées compte tenu des impératifs budgétaires. Dans les pays les moins favorisés, les femmes restent surreprésentées dans le secteur de l'économie informelle où les emplois ne sont pas ou peu rémunérés, les conditions de sécurité et d'hygiène inexistantes et la protection sociale est la plus faible.

De plus en plus de foyers sont dirigés par des femmes seules.

• Plus d'un milliard de personnes vivent aujourd'hui dans des conditions misérables et les femmes en constituent plus de 60 %. C'est elles qui sont le plus contraintes de porter le fardeau d'une famille dans un contexte de pénurie. D'ailleurs, de plus en plus de foyers sont dirigés par des femmes

seules: un ménage sur trois, estime l'ONU. En Afrique et dans les Caraïbes, ce chiffre est parfois encore plus élevé.

• Dans les pays en voie de développement et dans le monde occidental, le phénomène de paupérisation est général. Les experts considèrent que la pauvreté extrême, associée comme elle l'est souvent à la discrimination, cause la mort chaque année de millions de filles et de femmes, en particulier de femmes âgées. Le risque d'être entraîné dans la pauvreté est plus grand pour une femme que pour un homme, notamment après un certain âge, lorsque les systèmes de protection sociale reposent sur le principe d'un emploi rémunéré continu.

• Dans les pays les plus défavorisés, le nombre de femmes vivant en milieu rural et frappées par la pauvreté a presque doublé en 20 ans. Il s'élevait, en 1988, à 564 millions. Cette situation est accentuée par la difficulté qu'ont les femmes à avoir accès à des crédits financiers. De même, elles se heurtent à de nombreuses réticences lorsqu'elles cherchent à devenir propriétaires d'un bien. Pis encore, le fait qu'elles soient souvent lésées dans les successions accentue leur handicap.

Ces quelques constats démontrent que des progrès ont été réalisés mais que de nombreux défis restent à relever. Il importe donc que les hommes et les femmes s'interrogent ensemble sur les meilleurs moyens de les affronter.

une nouvelle croisée des chemins?

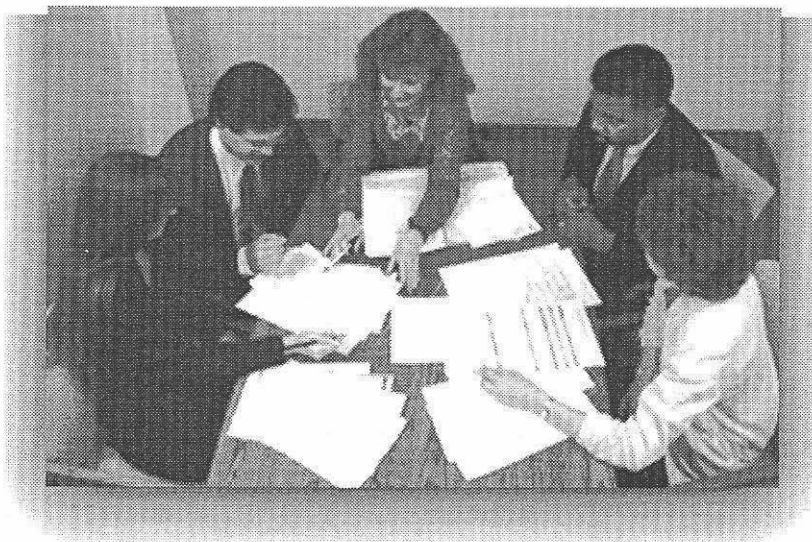
À QUOI SERVENT CES CONFÉRENCES?

Les Conférences internationales comme celles qu'organisent les Nations Unies ont une incidence importante sur la société dans la mesure où elles guident les orientations politiques de plusieurs pays que ce soit en matière de développement social, de lutte à la pauvreté, d'environnement, de paix ou de la situation de la femme, de l'enfant ou de la personne handicapée.

Ces Conférences ont pour effet de faire réfléchir sur des problèmes humains qui confrontent l'ensemble des sociétés à des degrés divers. En effet, tous les pays n'ont pas le même niveau de développement économique et social, ni le même héritage socioculturel ou religieux. Les enjeux de la politique internationale qui caractérisent les rapports de force entre les différentes parties prenantes de même que les considérations idéologiques diversifiées qui animent les participants divergent d'un pays à l'autre.

Aucun État n'est à l'abri de ce qui se passe outre-frontières.

Ainsi, les sujets proposés tant par leur complexité que par leurs ramifications ne sont pas toujours abordés de manière neutre. Les analyses qui sous-tendent les prises de position des différentes instances sont souvent imbriquées dans



des desseins qui relèvent davantage de la science politique que de la discipline scientifique à proprement parlée. Cela explique sans doute pourquoi ces conférences ne semblent pas, pour le «commun des mortels», régler les problèmes qui ont donné lieu à l'organisation de tels événements.

Paradoxalement, les débats suscités procurent parfois toute la quiétude souhaitée pour ne pas aller plus loin dans la mesure où le fait d'avoir traité le sujet donne l'impression de l'avoir réglé. Il ne faudrait cependant pas minimiser pour autant les retombées de telles conférences. Il importe de reconnaître que dans le contexte de mondialisation actuelle, l'interdépendance des États s'accroît et que, par conséquent, le comportement des agents économiques, par exemple en Asie, est susceptible d'influencer le niveau de vie de certaines catégories de travailleurs occi-

dentaux quand les entreprises déménagent leurs centres de fabrication d'un pays à un autre pour prendre avantage d'un environnement plus compétitif. De même, la pollution créée par la combustion d'essence ou d'autres produits dérivés du pétrole dans les pays du Nord contribue à l'effet de serre qui bouleverse notre environnement climatique, ce qui menace non seulement les rives de certains pays, mais même leur existence à long terme. Au plan social, l'arrivée de milliers de chômeurs ou encore la famine entraînent des flux migratoires qui sont parfois décuplés par des guerres ou des conflits.

Ces phénomènes transforment la configuration démographique de nombreux pays. Aucun État n'est à l'abri de ce qui se passe outre-frontières. Cela est d'autant plus vrai que l'espace télévisuel et les moyens de communication se développent à un rythme effarant éta-

Les femmes et les hommes après Beijing:



blissant entre les citoyens du monde de nouveaux rapports sociaux.

Cependant, un grand danger guette le simple citoyen: celui de se sentir dépassé par l'ampleur et la complexité des problèmes et, de fait, de renoncer à assumer la part de responsabilité qui lui revient si minime soit-elle. Un autre paradoxe lié à ces conférences d'envergure est de faire vivre une forme d'impuissance par rapport à la modeste capacité d'agir immédiatement compte tenu de l'ampleur de la tâche à accomplir et face à l'espace-temps qui sépare le moment de l'action et la réalisation de l'objectif souhaité. Ce phénomène n'est pas exclusif à l'action sociale. Il se manifeste également en matière d'éducation. C'est pourquoi l'action sociale et éducative doit être perçue comme un investissement à long terme.

L'action sociale doit prendre racine dans le milieu.

Tout comme l'éducation d'un jeune requiert une action soutenue, l'action sociale doit être animée d'une persévérance et d'une conviction fidèles aux défis à relever. Elle doit prendre racine dans le milieu et émaner de la volonté des citoyens de se prendre en main. En ce sens, elle implique une responsabilisation du citoyen et une contribution à la société.

LA DYNAMIQUE ENCLENCHÉE PAR UNE TELLE CONFÉRENCE

La tenue d'une Conférence mondiale comme celle de Beijing n'est pas une fin en soi, bien qu'elle soit l'aboutissement d'un long processus de consultation pour faire émerger, dans la mesure du possible, un consensus d'abord au niveau des différentes instances nationales et par la suite internationales. Ces consultations soutenues par des documents de réflexion donnent lieu à de multiples échanges ainsi qu'à un savant tamisage de «rectitude politique» au sein des groupes de pression, des administrations publiques et même dans les médias. En effet, dans les pays dits démocratiques, l'opinion publique a un poids déterminant dans les orientations des politiques gouvernementales mises de l'avant et dans les décisions d'instances diverses de mettre en œuvre les réformes envisagées.

Certains groupes de pression réussissent à faire valoir leur point de vue sur la place publique soit par l'organisation de manifestations qui mettent en relief leur cause ou par les relations symbiotiques qu'ils arrivent à développer avec le quatrième pouvoir, c'est-à-dire la presse. D'autres se distinguent par la qualité et la pertinence de leurs recherches pour forcer les débats en mettant en évidence les relations de causalité entre certaines actions et la manifestation d'un phénomène donné.

En fait, le processus enclenché par l'organisation d'une telle Conférence donne lieu à un examen de la situation bien avant sa tenue grâce aux nombreuses conférences préparatoires dont le but est d'aboutir ultimement à l'adoption de résolutions en séance plénière. Le plus grand défi est de mettre en oeuvre tous ces principes directeurs afin que l'esprit et, dans certains cas, la lettre des résolutions soient respectés.

JUSTICE OU ÉGALITÉ

Le paradigme dominant à la base des orientations et des délibérations de l'ONU depuis sa création a été celui de l'égalité: celle des nations, celle des personnes, celle des sexes. Or, l'évolution des rapports entre les nations, les personnes et les sexes a démontré que cet objectif d'égalité est peut-être illusoire quand l'apparence d'égalité devient la finalité recherchée plutôt qu'une justice réelle pour assurer une équité. La notion de justice dans ses fondements philosophiques cherche à rétablir un certain équilibre dans les

une nouvelle croisée des chemins?

rapports sociaux entre les soi-disant forts et les soi-disant faibles.

Les pays riches retirent les avantages de la mondialisation alors que dans les pays défavorisés, la pauvreté se «localise».

Au cours de cette Conférence sur la Femme, les divergences qui séparent le Nord et le Sud, les mieux nantis et les pauvres, ont orienté les délibérations dans des directions diamétralement opposées. Les mieux nantis étaient davantage animés par des préoccupations liées au partage du pouvoir et les moins nantis, à juste titre, préoccupés par les considérations relatives à la survie. Malheureusement, les causes respectives de ces deux catégories de femmes n'ont pas fait l'objet dans les médias d'un traitement égal compte tenu de l'intérêt limité de l'opinion publique occidentale pour les questions de survie. N'y a-t-il pas là un élément de discrimination dans l'information transmise au sujet de l'ensemble des femmes dans le monde?

Avec le phénomène de la mondialisation, nous assistons, dans l'ensemble des pays du Nord et du Sud, à la création de nouvelles classes dirigeantes et de nouvelles élites devenues citoyens du monde. Alors que les pays plus riches s'intègrent dans le sillage de la mondialisation, notamment par les voies technologiques, les pays défa-

vorisés voient de plus en plus leurs horizons cantonnés à leur environnement immédiat. En d'autres mots, la richesse retire les avantages de la mondialisation alors que la pauvreté se «localise».

Les délibérations de Beijing se sont insérées dans la trame d'égalité entre les femmes et les hommes alors que le nouvel environnement social et économique mondial donne lieu à l'émergence de l'exclusion à grande échelle. Pendant que l'égalité fait l'objet d'âpres revendications, l'enjeu principal de l'avenir est en voie de devenir la dépossession de l'être humain par la technologie. La quête de l'égalité dans la dépossession nous ramène au problème de survie et à la perte d'une dignité. Il s'agit là d'un défi de taille que l'homme et la femme doivent relever ensemble.

Références

- (1) **Boutros-Ghali, B.**, *L'égalité des sexes, combat permanent*, Le Monde, 5 septembre 1995.
- (2) **Gouvernement du Canada**, *À l'aube du XXI^e siècle: Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, Condition féminine, Ottawa, 1995.
- (3) **Côté C.**, *Les valeurs de la masculinité - Les garçons réussissent moins bien que les filles à l'école, c'est un fait statistique*, Le Devoir, 19 novembre, 1995.
- (4) **Aulagnon, M.**, *Les progrès dans l'émancipation des femmes en question: La 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes s'ouvre à Pékin au moment où la lutte pour l'égalité entre les sexes marque le pas*, Le Monde, 31 août 1995.

